

Accueil ▸ A la Une ▸ Le Palmarès 2019 des femmes des énergies renouvelables

A la Une

Le Palmarès 2019 des femmes des énergies renouvelables

Par **Floréane Marinier** - 6 février 2019

 [Print](#)  [PDF](#)

Vingt femmes qui font avancer la transition énergétique : elles constituent le palmarès de la 2^e édition du Prix des femmes des énergies renouvelables, initié par le gestionnaire de parcs éoliens et solaires Greensolver et GreenUnivers. Les résultats sont dévoilés lors du 20^e colloque du Syndicat des énergies renouvelables.

Ces vingt femmes se répartissent en cinq catégories : entreprises, sphère institutionnelle, territoires, start-up et services (financement, juridique...). Avec pour chacune d'entre elles, une lauréate et des nominées. Le jury les a sélectionnées pour leur engagement quotidien, leur influence et la qualité de leurs réalisations dans l'année écoulée.

Gros plan sur ces responsables d'administrations, d'entreprises, d'ONG ou de territoires à l'oeuvre dans un secteur des énergies renouvelables où la parité reste encore loin, notamment dans les états-majors.

Membres du jury

- Guy Auger, Président, Greensolver
- Jean-Louis Bal, Président, SER
- Christine Delamarre, Directrice financement de projet, CA Leasing & Factoring
- Patricia Laurent, Co-fondatrice, GreenUnivers
- Pauline Le Bertre, Déléguée générale, FEE
- David Marchal, Directeur adjoint Productions et Energies durables, Ademe
- Laurence Martinez-Bellet, avocate associée, Watson Farley & Williams



Services

Hélène Gelas – Le sens du collectif

Les effets de manche et les fortes phrases à la cantonade ne sont pas son genre. Hélène Gelas, avocate associée du cabinet LPA-CGR, n'en est pas moins l'une des juristes les plus écoutées, et consultées, de la place. Pas seulement par les entreprises des énergies renouvelables, sur leurs projets d'infrastructures ou de fusion-acquisition. Aussi par les organismes qui les représentent collectivement. En témoigne son implication dans les groupes de travail (GT) qui, en 2018 et sous égide ministérielle, ont voulu « accélérer » la croissance de l'éolien et du solaire. « J'apporte des arguments juridiques pour formuler les propositions, à partir de mon observation des contentieux et contraintes réglementaires récurrentes », explique-t-elle. Son expérience en la matière lui a valu d'être membre de la commission offshore du GT éolien, pour aider à caler le « permis enveloppe », objet d'un décret en décembre dernier.



Associée chez LPA-CGR Avocats

« J'apporte ma pierre à l'édifice »

« Hélène Gelas est une brillante avocate, mais pas seulement. Elle s'intéresse à la progression de l'ensemble de la filière et y consacre beaucoup de temps », fait observer Pauline Le Bertre, déléguée générale de France Energie Eolienne. De fait, à son sens du collectif Hélène Gelas ajoute une remarquable disponibilité, dont peuvent témoigner aussi les journalistes, demandeurs pressés d'explications simples mais précises. « J'apporte ma pierre à l'édifice », résume sobrement l'intéressée. Son expertise s'appuie sur une déjà longue expérience acquise dans les EnR, depuis 2005 précisément, après une thèse de droit international. Une époque où les inconnues juridiques ne manquaient pas dans les EnR : « l'une de mes premières interventions a consisté à discuter avec les pouvoirs publics de la circulaire sur le solaire intégré au bâti », se souvient-elle dans un sourire.

« *Hélène Gelas est une brillante avocate, mais pas seulement. Elle s'intéresse à la progression de l'ensemble de la filière et y consacre beaucoup de temps.* »

Pauline Le Bertre, déléguée générale de France Énergie Éolienne

Des temps quand même lointains : « depuis lors, les services de l'Etat, les juges également, se sont familiarisés avec ces objets particuliers que sont les projets d'énergies renouvelables ». Mais il reste encore à faire, comme en témoigne [l'imbroglio réglementaire persistant sur l'Autorité environnementale](#). « J'aimerais ne plus travailler sur ce sujet cette année, mais j'ai des craintes... », anticipe-t-elle. Ses préférences et souhaits pour 2019 ? Mettre en œuvre concrètement le permis enveloppe pour le futur lauréat de [l'appel d'offres éolien en mer de Dunkerque](#) et aider à lever [les obstacles à l'autoconsommation](#), notamment dans les collectivités. De nouvelles pierres à l'édifice...

J.-P. P.